LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Agencement (fiche nationale)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
- Analyse des demandes des clients particuliers ou sociétés - Conception et réalisation d'un projet d'agencement - Production d'une synthèse architecturale en phase avec les besoins clients - Pilotage du projet d'agencement et coordination des équipes et corps d'état - Gestion administrative, financière et réglementaire de l'activité - Développement de l'activité commerciale	*Compétences transversales* - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	Compétences spécifiques - Analyser et synthétiser les besoins du client - Analyser les besoins techniques pour un projet d'agencement et les contraintes liées aux matériaux en mobilisant les données issues de la veille technologique et réglementaire - Élaborer un cahier des charges d'agencement et Tout Corps d'État (TCE) à partir d'un diagnostic In Situ - Informer et conseiller le client de la faisabilité du projet en proposant des solutions techniques, écoresponsables et économiques adaptées - Concevoir et modéliser des plans détaillés en mobilisant les outils numériques de conception y compris en langue étrangère - Optimiser les outils de production en mobilisant les logiciels adaptés - Gérer une stratégie d'achat écoresponsable - Synthétiser et transmettre les informations techniques dans un dossier d'agencement en mobilisant les outils de communication y compris en langue étrangère - Gérer la sous-traitance techniquement, financièrement et administrativement - Intégrer dans ses activités et faire appliquer les principes et/ou les bonnes pratiques du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) - Décomposer un prix de vente et établir des devis et stratégies tarifaires écoresponsables - Prospecter et développer l'activité commerciale en communiquant en français et en anglais technique - Structurer de manière écrite et graphique des dossiers de consultation y compris en langue étrangère - Négocier les conditions commerciales et contractuelles ou répondre à des appels d'offres publics et privés - Valoriser et argumenter les solutions techniques proposées en justifiant les incidences économiques et écologiques - Développer le portefeuille client et la relation client - Planifier et Ordonnancer les différents lots d'un projet d'agencement - Gérer le suivi administratif et financier de l'opération - Contrôler et suivre l'avancement des chantiers et les flux financiers - Proposer des solutions techniques et économiques adaptées en fonctions des modifications demandées et des aléas. - Communiquer et rendre compte avec les donneurs d'ordres et les intervenants du projet, y compris en langue étrangère	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	- Manager les équipes d'un point de vue technique et organisationnel tout en veillant, à la formation et la sensibilisation des bonnes pratiques de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) - Intégrer des mesures et moyens de prévention des risques en matière de santé et de sécurité - Gérer les déchets de chantier et leurs transformations ou recyclages - Assurer la réception des travaux et la levée des éventuelles réserves - Etablir le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) et assurer le Service après vente (SAV) *Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.* *Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*	